

AR Prefecture

063-216303537-20260904-2026_09_32-DE

Reçu le 08/09/2026

Publié le 08/09/2026

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice 11
- présents 10
- votants 11
- absents 01
- exclus 00

L'an Deux Mil Vingt-Six, le vendredi 04 Septembre à 20 h 00
Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.

Date de convocation : 28 août 2026
Date d'affichage : 28 août 2026

Présents : ARNAL Brigitte, BOURDON Didier, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, GIRARD Carole, MONGHEAL Jean-Luc, POUYET Sylvie, THABOUILLOT Jacques, TIXIER Arnaud et VOISSET Yvette.

Absents excusés : CONFOLENT Philippe (pouvoir à BOURDON Didier)
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération 32 - 2026

Objet : Paiement des heures supplémentaires

Un agent technique comptabilise des heures supplémentaires non récupérées qu'il convient de solder.

Madame le Maire propose les dispositions suivantes :

Paiement de 25 heures supplémentaires par mois : septembre, octobre, novembre, soit un total de 75 heures.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider cette proposition et autorise Madame le Maire à prendre en compte les heures supplémentaires sur les bulletins de salaire.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 07 septembre 2026
et publication ou notification du 07 septembre 2026

Le Secrétaire
M. Jacques THABOUILLOT



Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES

